
N° : CE 2024.23

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE PREVENTION, GESTION ET
VALORISATION DES DECHETS ET ASSIMILES**

**Nb de membres
en exercice :**
6

Séance du 12 septembre 2024
Sous la Présidence de M. Claude HUBER

Nb de présents :
5

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE DES BUDGETS DE L'EXERCICE 2024 - BUDGET ANNEXE
DE LA REGIE RELATIVE A LA PREVENTION, A LA GESTION ET A LA VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - DM N°2**

Nb d'absents :
1
- dont représentés : 0

POINT 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Votants :
5
- dont « pour » : 5
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-11, L2312-1 et L 5211-1 ;
- VU** la délibération n°2024.2.26 du 11 avril 2024 relative à l'adoption des budgets primitifs de l'exercice 2024 ;
- VU** la délibération du conseil d'exploitation de la régie de prévention, gestion et valorisation des déchets et assimilés n°CE2024.12 du 12 juin 2024 ;
- VU** la délibération du conseil de communauté n°2024.3.40 du 27 juin 2024 ;
- SUR** les exposés préalables résultant de la note explicative de synthèse ;

Sur proposition du Président, le Conseil d'Exploitation, après en avoir délibéré,

1° EMET UN AVIS FAVORABLE

- sur la décision modificative n°2 du budget annexe de la régie relative à la prévention, à la gestion et à la valorisation des déchets ménagers et assimilés de l'exercice 2024, conformément aux écritures ci dessous ;

Section de FONCTIONNEMENT		Dépenses	
611/ENV/	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	- 70 000	
TOTAL CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		- 70 000	
6811/FIN/	DOTATIONS AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS	100 000	
TOTAL CHAPITRE 042 - OPERATIONS D'ORDRES DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		100 000	
		-	
			Recettes
777/FIN/	E-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREE AU COMPTE DE RESULTAT		30 000
TOTAL CHAPITRE 042 - OPERATIONS D'ORDRES DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			30 000
TOTAL Section de FONCTIONNEMENT		30 000	30 000

Délibération n° CE 2024.23

**Page 1/2
(dont 0 page en annexe)**

REÇU EN PREFECTURE

le 03/10/2024

Application agréée E-legalite.com

Section d' INVESTISSEMENT		Dépenses	
13913/FIN	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION - SUBVENTION DEPARTEMENTS	28 400	
13918/FIN	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION - SUBVENTION AUTRES	1 600	
TOTAL CHAPITRE 040 - OPERATIONS D'ORDRES DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		30 000	
2135/ENV	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIO RESERV	70 000	
TOTAL CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		70 000	
			Recettes
28128	AUTRES AMENAGEMENTS DE TERRAINS		400
28135	BATIMENTS PUBLICS		2 600
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS		97 000
TOTAL CHAPITRE 40 - OPERATIONS D'ORDRES DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			100 000
TOTAL Section d'INVESTISSEMENT		100 000	100 000

2° DIT

- que ce point sera soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé le 26 septembre 2024.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme
A Ribeauvillé, le 16 septembre 2024

Le Président,



M. Claude HUBER

Le Secrétaire de séance,



M. François MULLER

Le Président certifie le caractère exécutoire de cette décision conformément à l'article L 2131-1 et L 2131-2-1 du CGCT compte tenu de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat effectués en date du 3 octobre 2024 et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de cette date.

Délibération n° CE 2024.23

Page 2/2
(dont 0 page en annexe)

